MAIRIE
DE LA TRINITÉ
06340

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 006-210601498-20250708-DEL17_RCONVCHAS-DE

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33
Présents : 25
Votants : 32

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 3 juillet

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, salle du conseil municipal
sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :
Envoyée le vendredi 27 juin 2025

OBJET : DELIBERATION N°17 – Renouvellement convention entre les communes de La Trinité, d'Eze, Villefranche Sur Mer, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et l'association communale de chasse d'Eze/La Trinité, portant autorisation de chasser sur une partie des terrains départementaux et communaux du parc naturel de la Grande Corniche

M. Ladislas Polski
Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
M. Didier David
Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex
M. Stéphane Poulet
Mme Isabelle Depagneux-Segaud
M. Jean-Paul Genieys
Mme Chantal Carrié
Mme Marie-Pierre Parini
M. Jacques Bisch
M. Charlie Ferrero
M. Alain Junguené
Mme Annabel Beccatini-Gesrel
Mme Fabienne Bermond
M. Christophe Bosio
M. Gilles Ugolini
Mme Sophie Bournot
Mme Marion Troyat
Mme Sabrina Missud-Guillet
M. Fabien Bonnafoux
Mme Isabelle Martello
Mme Annick Meynard
Mme Virginie Escalier

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :
M. Alain Brunetti représenté par Mme Marie-Pierre Parini
Mme Noëlle Dyot-Gerardin représentée par Mme Isabelle Depagneux-Segaud
M. Maurice Bernardi représenté par Mme Fabienne Bermond
Mme Sylvie Daniel représentée par M. le Maire
M. Laurent Portelli représenté par M. Didier David
Mme Audrey Bruno Giannini représentée par Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par M. Fabien Bonnafoux
M. Jean-Marie Fort représenté par Mme Annick Meynard
M. Didier Razafindralambo représenté par Mme Isabelle Martello
M. Guy Ferrandez représenté par Mme Virginie Escalier

Secrétaire de séance : M. Fabien Bonnafoux

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 006-210601498-20250708-DEL17_RCONVCHAS-DE

VILLE DE
LA TRINITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juillet 2025 ***N°17***

Rapporteur **:** *M. le Maire*

Direction : Police municipale

Objet **:** *Renouvellement de la convention entre les communes de La Trinité, d'Eze, Villefranche Sur Mer, le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, et l'association communale de la chasse d'Eze/La Trinité portant autorisation de chasser sur une partie des terrains départementaux et communaux du parc naturel de la Grande Corniche*

Domaine **:** *6 – Libertés publiques et pouvoirs de police – 6.1 -Police municipale*

Mes chers collègues,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 420-1 et suivants relatifs à la gestion de la faune sauvage et à l'exercice de la chasse,

Vu les articles L.2212-1 et R.2212-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L.412-49 du code des communes,

Vu la loi n°2012-325 du 7 mars 2012 portant diverses dispositions d'ordre cynégétique,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 6 mai 2025 approuvant la convention de mise à disposition,

Considérant que ladite convention chasse 2015-1064 entre le Département des Alpes-Maritimes et la commune de La Trinité entérinée le 8 mars 2016,

Considérant la nécessité de réguler la faune sauvage dans les parcs départementaux situés à proximité des limites communales afin de prévenir les dégâts agricoles et préserver les équilibres écologiques,

Considérant la volonté conjointe du Département et des Communes concernées de renouveler la collaboration en matière de gestion cynégétique,

Considérant qu'il convient de réglementer la pratique de la chasse afin que la sécurité publique soit garantie dans le Parc Naturel de la Grande Corniche,

Considérant qu'il y a lieu de concilier la fréquentation du public et la préservation des espaces naturels.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le
ID : 006-210601498-20250708-DEL17_RCONVCHAS-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Approuve** le renouvellement de la convention autorisant de chasser sur une partie des terrains départementaux et communaux du Parc Naturel de la Grande Corniche,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer cette convention conformément au modèle ci-joint,
- **Charge** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures utiles pour l'application de cette convention.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures, Pour expédition conforme

Fabien BONNAFOUX, **Ladislas POLSKI,**

Secrétaire de séance **Maire de La Trinité**

MAIRIE LA TRINITE 06340

Vote du Conseil : Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

M. Christophe BOSIO intéressé à l'affaire ne prend pas part au vote